

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Formation des professionnels de la justice>Matériel de formation>Droit pénal

## Droit pénal

Le matériel de formation couvre huit thèmes différents du droit pénal de l'UE et s'adresse à des juges, procureurs et avocats, ainsi que d'autres professionnels de la justice. Ce matériel est à l'attention de formateurs mais les professionnels de la justice peuvent bien sûr les utiliser eux-mêmes. Il fournit des informations sur la législation en vigueur en ce qui concerne la coopération judiciaire en matière pénale, l'application nationale des instruments existants de l'UE et les directions vers lesquelles l'UE évolue en matière de justice pénale.

Ces séminaires ont été développés par l'Institut Européen d'administration Publique (EIPA) dans le contexte d'un contrat-cadre de partenariat avec la Commission Européenne de 2011 à 2013, période au cours de laquelle huit activités de formation ont été organisées dans huit États membres de l'UE.

### Séminaire 5: Le recouvrement des avoirs au sein de l'Union Européenne: Décisions-cadre du Conseil de 2003, 2005 et 2006 et les nouvelles évolutions intervenues dans ce domaine

Voici le matériel de formation du séminaire 5 qui s'est tenu à Copenhague:

Présentation par Petra Jeney: "Aperçu de la législation internationale et européenne en matière de recouvrement des avoirs" [PDF](#) (339 Kb) [en](#)"

Présentation par Virgil Ivan-Cucu: "Les stratégies nationales de recouvrement d'avoirs: institutions, procédures et expériences" [PDF](#) (304 Kb) [en](#)"

Présentation par Prof. Thomas Elholm: "Les lacunes et les insuffisances du cadre réglementaire actuel de l'UE. De nouvelles orientations dans la législation de l'UE" [PDF](#) (288 Kb) [en](#)"

Atelier: Questions pratiques relatives à l'identification, le dépistage, le gel et la confiscation des avoirs" [PDF](#) (87 Kb) [en](#) présenté par Yvon Calvet

Présentation par Pascal Gastineau: "Le Camden Asset Recovery Inter-Agency Network (CARIN), les bureaux nationaux de recouvrement des avoirs (BRA) et le rôle d'Europol dans le recouvrement des avoirs" [PDF](#) (415 Kb) [en](#)"

Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, Strasbourg [PDF](#) (158 Kb) [en](#) – 20 April 1959:

Protocole additionnel (1978) [PDF](#) (123 Kb) [en](#) à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale

Deuxième protocole additionnel (2001) [PDF](#) (248 Kb) [en](#) à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale

Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime" [PDF](#) (191 Kb) [en](#), Strasbourg – 8 novembre 1990

Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme" [PDF](#) (474 Kb) [en](#), Varsovie – 8 Mai 2005

Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant" [PDF](#) (399 Kb) [en](#) – 15 novembre 2000

Décision-cadre du Conseil du 22 juillet 2003 relative à l'exécution dans l'Union européenne des décisions de gel de biens ou d'éléments de preuve" [PDF](#) (292 Kb) [en](#)

Décision-cadre du Conseil du 24 février 2005 relative à la confiscation des produits, des instruments et des biens

Décision-cadre du Conseil du 24 février 2005 concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires" [PDF](#) (144 Kb) [en](#)

Décision-cadre du Conseil du 6 octobre 2006 concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux décisions de confiscation" [PDF](#) (607 Kb) [en](#)

Décision du Conseil du 6 décembre 2007 relative à la coopération entre les bureaux de recouvrement des avoirs des États membres en matière de dépistage et d'identification des produits du crime ou des autres biens en rapport avec le crime" [PDF](#) (47 Kb) [en](#)

Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil du 20 novembre 2008: Les produits du crime organisé — Garantir que « le crime ne paie pas »" [PDF](#) (55 Kb) [en](#)

Notification reçue sur la décision 2007/845/JHA du Conseil" [PDF](#) (70 Kb) [en](#), 20 octobre 2011

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le gel et la confiscation des produits du crime dans l'Union européenne" [PDF](#) (101 Kb) [en](#), 12 mars 2012

Dernière mise à jour: 15/04/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.

La Commission met actuellement à jour une partie du contenu de ce site, dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.